

Publié le 10 mai 2012 à 05h00 | Mis à jour le 10 mai 2012 à 05h00

Choisir son mode de guérison



La Dre France Légaré a développé un outil pour aider le médecin traitant et le patient à évaluer les différentes options de traitement disponibles afin de faire un choix éclairé.

Le Soleil, Pascal Ratthé



[Sophie Gall](#)
Le Soleil

(Québec) Dans la vie en général, avoir le choix est un luxe. Mais quand on arrive devant son médecin, il est rare d'avoir ce luxe. On a tendance à s'en remettre à son expertise : docteur, faites le nécessaire pour me guérir! Mais que diriez-vous d'avoir le choix de trancher entre telle option ou telle autre pour vous soigner, tout en étant épaulé par les

professionnels de la santé? La Dre France Légaré est pour cette discussion entre professionnel médical et patient, pour aboutir à une décision éclairée et partagée.

France Légaré est médecin de famille et professeure au Département de médecine familiale et de médecine d'urgence (DMFMU) à la Faculté de médecine de l'Université Laval. «Il faut que les décisions prises dans les milieux médicaux de première ligne soient optimales, fondées sur des données probantes et sur ce qui est important pour le patient», explique la Dre Légaré quand on lui demande quel est l'objectif de ses recherches. «Il faut ouvrir la porte à de nouvelles conversations avec le patient, on veut amener une façon qui permette aux individus de s'approprier la science, on veut leur ouvrir cette boîte noire.»

Pour soigner certaines maladies, la science n'offre pas une seule réponse, comme on le pense généralement. Il y a souvent plusieurs options que les médecins, grâce à leur expertise, devraient expliquer au patient. Devant ce choix, le patient pourrait alors convoquer sa propre expertise, soit ses valeurs, ses préférences, sa condition unique, pour déterminer l'option la plus adaptée. «C'est une dynamique où chacun reconnaît l'expertise de l'autre, le patient et le professionnel de la santé forment une équipe concertée», souligne la chercheuse.

Antibiotiques

En Amérique du Nord, la première cause de consultation est les infections aiguës des voies respiratoires (IAVR : otite, sinusite, bronchite, etc.). Habituellement, de tels maux sont traités par la prise d'antibiotiques. Mais ce n'est pourtant pas la seule réponse envisageable. Avec son équipe chevronnée, France Légaré a développé un outil utile à la fois au professionnel de la santé et au patient pour évaluer toutes les options et prendre la décision la plus adaptée au patient.

Cet outil, un document de deux pages recto verso, présente schématiquement les bénéfices et les risques de prendre ou non des antibiotiques en cas d'IAVR. Le patient, aidé par le médecin, peut alors mesurer la probabilité que les antibiotiques le soignent ou non (non, les antibiotiques ne sont pas infaillibles!) et évaluer les effets secondaires liés à sa décision. Une variable incontrôlable par le corps médical existe : les besoins du patient. «Si la personne malade doit partir en vacances ou a une importante rencontre professionnelle, cette donnée peut influencer sa décision», mentionne la chercheuse.

Cette façon de procéder change le mode de consultation. Le patient a plus de pouvoir sur sa décision puisqu'on met à sa disposition plus d'information quant au choix qui s'offre à lui. Mais cela change aussi l'approche des médecins, qui doivent soigner en tenant compte des probabilités scientifiques, car, selon les mots de l'experte, aucune des réponses apportées par la science, dans le domaine des options thérapeutiques, n'est fiable à 100 % sur un patient donné puisque les études menées sont faites sur de grands groupes de patients. Le principe derrière ce mode d'intervention est que le patient et le professionnel de la santé s'approprient autrement les résultats de la science pour en arriver à une décision consensuelle.

La société québécoise surconsomme des antibiotiques, selon certaines études. Lors de l'expérimentation de l'outil d'aide à la décision, qui a duré de 2005 à 2010, la Dre Légaré et ses collaborateurs ont constaté une diminution de la prise d'antibiotiques. «En fait, on va vers une utilisation optimale d'une approche thérapeutique.» Cette visée pourrait s'appliquer à plusieurs thérapies. Toutefois, la professeure Légaré insiste sur le fait que cet outil peut ne pas être adapté à certaines situations cliniques puisque, dans certaines circonstances, une seule option est envisageable.

Cet outil conçu par France Légaré et ses collègues, ainsi que les nombreux autres en développement, sert aussi à former les médecins sur cette nouvelle approche de consultation. Aujourd'hui, les résidents en médecine familiale de l'Université Laval suivent un cours sur les options qui s'offrent en cas d'IAVR. À terme, la chercheuse souhaiterait que tous les professionnels de la santé suivent ce cours pour apprivoiser cette approche par options. Ainsi, ces professionnels pourront aider à soigner, mais aussi aider à comprendre

Publié le 10 mai 2012 à 05h00 | Mis à jour le 10 mai 2012 à 05h00

